

Avis de santé publique

Rage présumée chez un renard à proximité de la mine Meliadine

23 septembre 2021 Rankin Inlet (Nunavut)

Le ministère de la Santé demande à la population de Rankin Inlet ainsi qu'à la maind'œuvre de la mine d'être alertes. En effet, un incident impliquant un renard agressif aux alentours de la mine d'or Meliadine laisse présumer que cet animal serait porteur de la rage, et il n'a pas été capturé.

En cas de morsure ou de griffure par un renard ou un chien, rendez-vous **immédiatement** au centre de santé et signalez l'incident. En cas d'infection par la rage, le traitement doit commencer rapidement.

Même malade, un renard peut sembler amical. Les enfants ne doivent pas jouer avec les renards ni avec d'autres animaux sauvages. À l'extérieur, gardez vos animaux domestiques attachés, et surveillez leur comportement en demeurant à l'affut de signes de rage.

Au Nunavut, la rage est une maladie répandue chez les renards et les loups, qui peuvent la transmettre aux chiens par morsure. Une personne peut contracter la rage si elle est mordue, griffée ou léchée par un animal malade. Il est aussi possible de la contracter lors de la manipulation de la peau d'un animal infecté ou de son écorchage.

Un animal qui a des comportements étranges, titube, a de l'écume à la gueule, s'étouffe ou émet des sons étranges est peut-être porteur de la rage. Dans un tel cas, évitez l'animal et appelez immédiatement au Bureau de la conservation au 867 645-8083 ou au Bureau de l'hygiène de l'environnement au 867 645-8071.

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville Spécialiste des communications Ministère de la Santé 867-975-5712 dsommerville1k@gov.nu.ca